

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 5 mars 2018

DÉLIBÉRATION n°2018-05

Le conseil d'administration s'est réuni le 5 mars 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 23 février 2018.

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,

Point de l'ordre du jour :

4.1. Utilisation de l'emploi PRCE n°1160 en éducation musicale susceptible d'être vacant à la rentrée universitaire 2018.

Exposé de la décision :

Compte tenu de la mutation probable de M. Erwan Beaudouin, titulaire du poste, le conseil d'administration doit se prononcer sur l'utilisation de ce support de poste à la rentrée 2018.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Publication pour un recrutement à la rentrée 2018, profil musique.

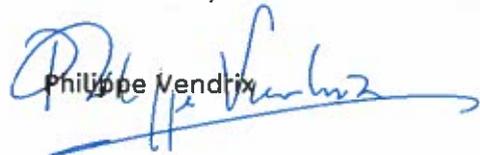
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	29
Abstentions :	0
Votes exprimés :	29
Pour :	29
Contre :	0

Pièce jointe :

- Tableau relatif à l'utilisation de l'emploi vacant.

Fait à Tours, le **13 MARS 2018**
Le Président,


Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

13 MARS 2018

Transmise au recteur le :

13 MARS 2018

PREVISION D'UTILISATION DES EMPLOIS VACANTS - Année universitaire 2018/2019

Avis sur l'utilisation d'un poste vacant

Nature et N° emploi	CNU / discipline	Motif de la vacance (retraite, promotion, mutation...)	Proposition d'utilisation de la composante	Comité technique 09.02.2018	Conseil d'administration 05.03.2018
PRCE 1160	Education musicale	Mutation de M. BEAUDOUIN Erwan à compter du 1er septembre 2018	Publication second degré discipline : musique	favorable (unanimité)	